

La mobilité sortante des étudiants français : éléments de mise en perspective

Dans la compétition mondiale visant à attirer les étudiants internationaux en mobilité, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon et l'Australie tiennent la tête du classement. Principaux pays d'accueil des étudiants internationaux, tous ne figurent pourtant pas nécessairement au palmarès des pays dont les étudiants sont les plus mobiles, parmi les membres de l'OCDE. Or les dynamiques de la mobilité "sortante" sont, au même titre que celles de la mobilité "entrante", un indice majeur de l'internationalisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays concernés. La présente Note de CampusFrance a pour objectif d'étudier les grandes tendances de la mobilité sortante française, en les comparant aux tendances enregistrées dans les pays de l'OCDE ayant plus de 25 000 étudiants inscrits à l'étranger¹.

Avant-propos

Cette note de CampusFrance sur la mobilité vient sans doute s'ajouter aux nombreuses publications réalisées dans ce domaine et ne peut constituer qu'un très modeste apport relativement aux études aujourd'hui engagées par l'Union européenne sur cette question. Son mérite, toutefois, est de tenter de questionner la mobilité dite "sortante" des plus grands pays d'accueil, en particulier la mobilité sortante française, en mettant en lumière, sur une période suffisamment longue, des comparaisons significatives.

S'il nous est apparu plus légitime de ne pas surcharger les tableaux de commentaires, soit parce qu'ils parlent d'eux-mêmes, soit qu'ils méritent d'être commentés par d'autres que nous, et bien que les chiffres avancés doivent être pris avec les précautions d'usage rappelées par Solange Pisz et Etienne Cazin, on ne peut s'empêcher de souligner au moins quelques constats massifs et les questionnements qui en découlent, en particulier sur les dynamiques françaises de la mobilité.

Premier constat : si la France est comparativement bien placée, il n'empêche que les jeunes Français sont progressivement moins mobiles. A l'heure d'une mondialisation galopante, à l'heure où tout un chacun considère qu'une période de formation à l'étranger dans un cursus est une composante essentielle d'une formation supérieure à vocation réellement professionnelle, la mobilité française internationale connaît un net fléchissement : avec une population étudiante en augmentation de 9% de 2000 à 2006, la mobilité internationale française baisse sur la même période de 25%.

Certes le phénomène n'est pas spécifiquement français, puisque seule l'Allemagne affiche une évolution faiblement positive du taux de mobilité global (y incluse la mobilité Erasmus), les champions de la décroissance étant les Grecs, mais aussi les Italiens et ni le Japon ni le Royaume-Uni n'échappent à ce phénomène. De très nombreuses raisons peuvent être avancées à cette contraction de la mobilité internationale dont on sait qu'elle s'effectue à près de 80% en dehors de tout programme de bourses ou de partenariats entre établissements. Si la plupart des freins à la mobilité sont connus, les raisons d'un affaiblissement global le sont moins.

Deuxième constat : Erasmus est un formidable accélérateur de la mobilité, mais ce programme ne joue pas ce rôle avec le même poids dans tous les pays. Il connaît même un certain tassement dans certains d'entre eux, alors que l'Allemagne, la France et l'Espagne constituent de loin le trio de tête de cette mobilité intra-européenne.

Troisième constat : si la mobilité française reste somme toute de proximité, en dehors des Etats-Unis, on note des destinations en hausse régulière comme les pays scandinaves et, pour la mobilité "réellement" internationale, l'Australie et le Japon. En cela, les jeunes Français se comportent comme les jeunes Allemands.

Les résultats des travaux de la commission d'experts européens sur la mobilité, comme la grande conférence organisée sur le même thème à Nancy les 4 et 5 novembre 2008, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, permettront sans doute une véritable analyse des chiffres ici présentés.

André Siganos
Directeur général de CampusFrance

1 - L'Australie ne rentre pas dans ce cadre de référence, dans la mesure où moins de 10 000 étudiants australiens se trouvaient en mobilité en 2006.

Mobilité sortante : la position de la France comparée à celle des pays de l'OCDE

Pour cerner les dynamiques de la mobilité sortante française, il est intéressant de les confronter à celles de pays comparables. Le groupe des pays de l'OCDE peut servir de référence en la matière. Parmi les 30 pays de l'OCDE, seuls ont été pris en compte les 8 premiers en terme de mobilité sortante : l'Allemagne, le Japon, la France, les Etats-Unis, la Grèce, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni. La figure 1 présente, pour mémoire, l'évolution entre 2000 et 2006 du nombre d'étudiants inscrits dans ces pays qui totalisent quelque 33 millions d'étudiants.

Figure 1 : Evolution du nombre d'étudiants entre 2000 et 2006

	2000	2002	2004	2006
Etats-Unis	13 202 880	15 927 987	16 900 471	17 487 475
Japon	3 982 069	3 966 667	4 031 604	4 084 861
Royaume-Uni	2 024 138	2 240 680	2 247 441	2 336 111
France	2 015 344	2 029 179	2 160 300	2 201 201
Pologne	1 579 571	1 906 268	2 044 298	2 145 687
Italie	1 770 002	1 854 200	1 986 497	2 029 023
Allemagne	1 789 863	1 983 811	1 963 108	1 979 043
Grèce	422 317	529 233	597 007	653 003
Total	26 795 184	30 393 025	31 930 726	32 916 404

Figure 2 : Etudiants nationaux inscrits à l'étranger, de 1999 à 2006, hors Erasmus

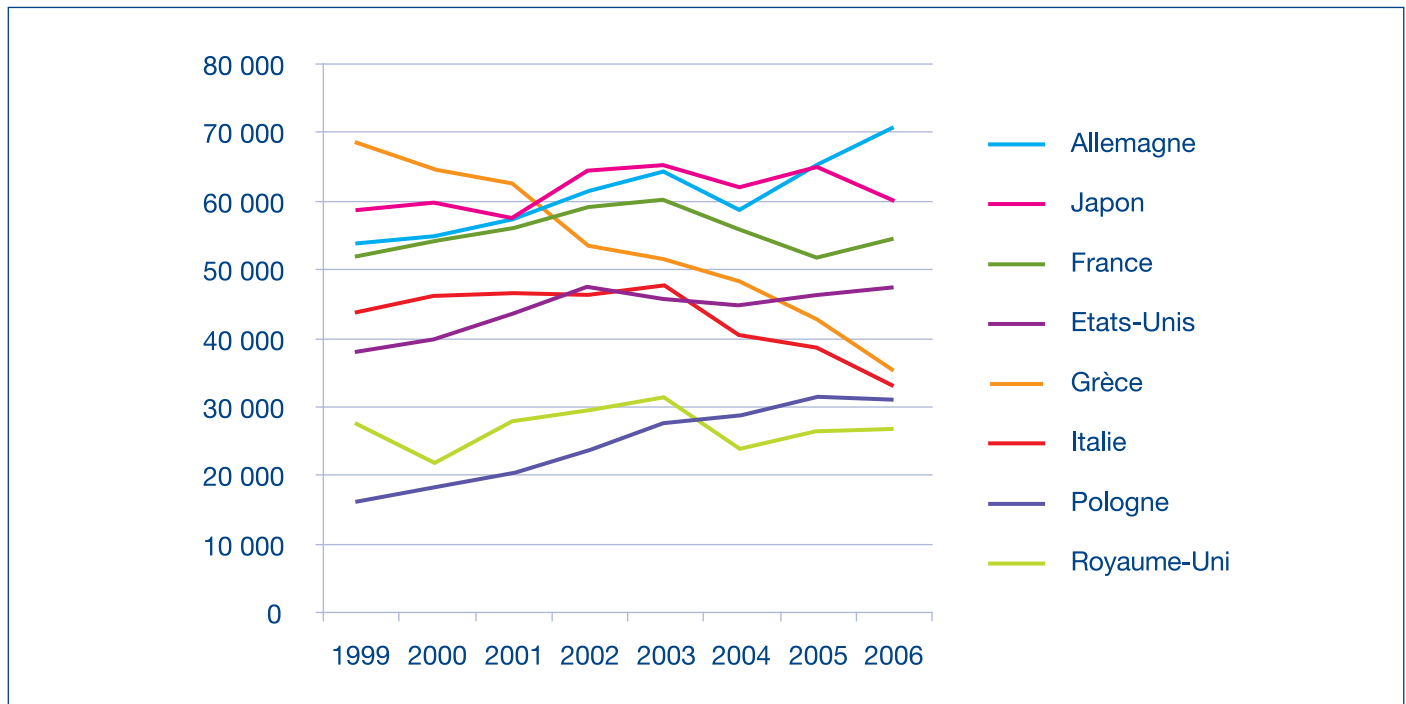


Figure 3 : Etudiants nationaux inscrits à l'étranger, de 1999 à 2006, avec Erasmus

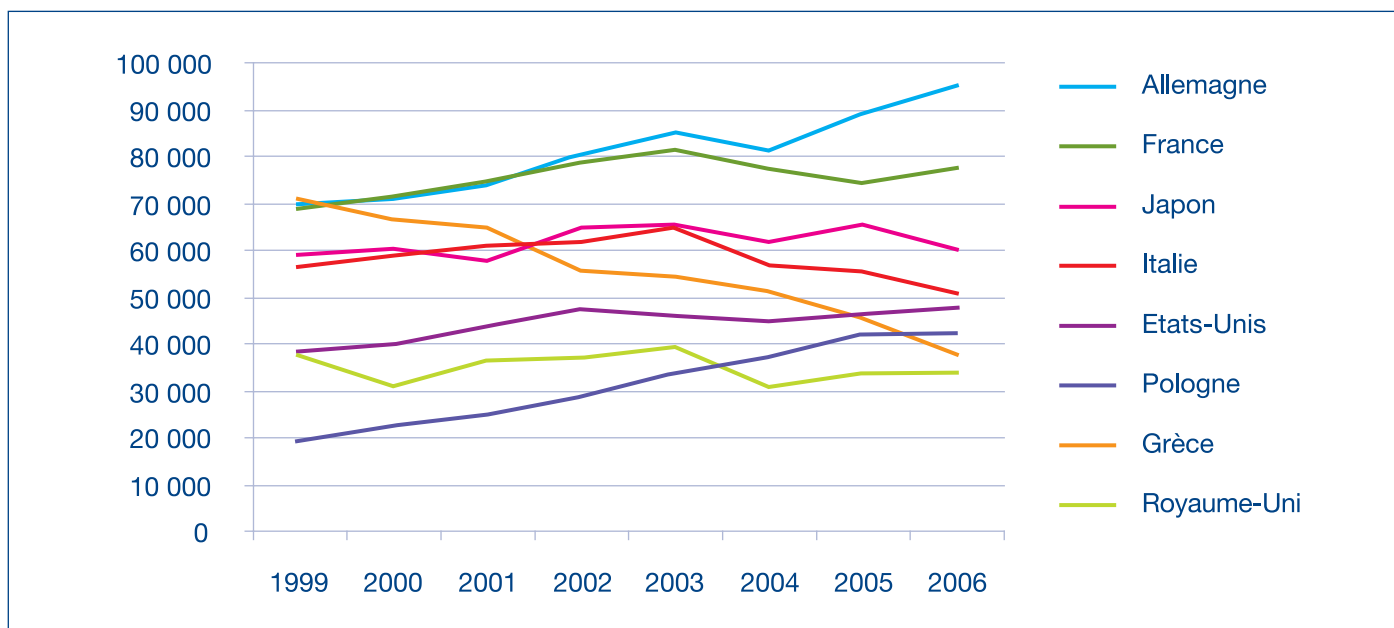


Figure 4 : Comparaison des taux de mobilité internationaux

Taux de mobilité (y compris mobilité Erasmus pour les pays européens)				
	2000	2002	2004	2006
Grèce	16%	10%	8%	6%
Allemagne	4%	4%	4%	5%
France	4%	4%	4%	3%
Italie	3%	3%	3%	2%
Pologne	1%	2%	2%	2%
Japon	1%	2%	2%	1%
Royaume-Uni	2%	2%	1%	1%
Australie	1%	1%	1%	1%
Etats-Unis	0,30%	0,30%	0,27%	0,27%

Comment se situe la France ?

Avec plus de 54 000 étudiants inscrits à l'étranger, la France se situe en troisième position sur la figure 2, après l'Allemagne et le Japon.

La prise en compte des étudiants en mobilité Erasmus, dans la figure 3, place en revanche la France au deuxième rang mondial, après l'Allemagne et avant le Japon.

La comparaison des taux de mobilité internationaux de la figure 4 ne dément pas cette bonne position, tout en la modérant. Elle permet de visualiser non plus des volumes d'étudiants en mobilité, mais la proportion des étudiants d'un pays en mobilité. Le classement esquissé dans les figures 2 et 3 est donc relativisé pour les pays non européens dont les taux de mobilité apparaissent bien inférieurs à ceux des pays européens, dont la France.

Mobilité sortante : la France comparée à ses voisins européens

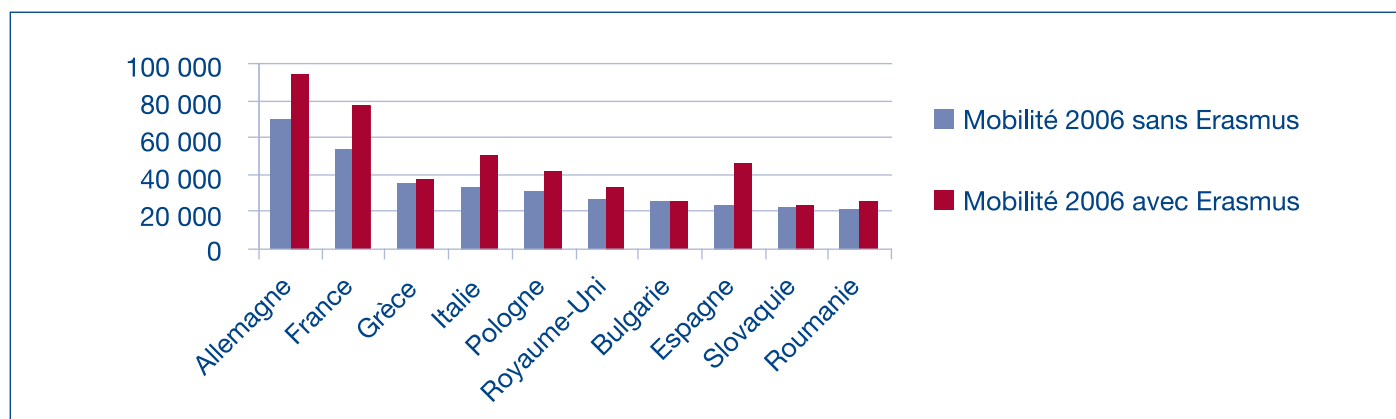
Parmi les pays de l'OCDE semble donc se dessiner une dynamique européenne de mobilité sortante. Il ne faut pas en conclure pour autant à l'unicité de ce modèle. La comparaison des modèles de mobilité européenne est révélatrice des spécificités culturelles et historiques de chacun de ces pays et témoigne d'un intérêt des étudiants français pour les études à l'étranger.

Figure 5 : Impact du dispositif Erasmus entre 2003 et 2006, comparé à la mobilité sans Erasmus

	Mobilité sans Erasmus		Mobilité avec Erasmus		Taux d'augmentation de la mobilité grâce à Erasmus pour les pays concernés	
	2003	2006	2003	2006	2003	2006
Allemagne	63 921	70 416	84 609	94 300	32%	34%
Japon	64 823	59 797	-	-	-	-
France	59 931	53 990	80 912	76 971	35%	43%
Etats-Unis	45 344	47 192	-	-	-	-
Grèce	51 163	35 080	53 548	37 545	5%	7%
Italie	47 514	32 882	64 343	50 077	35%	52%
Pologne	27 014	30 870	33 290	42 089	23%	36%
Royaume-Uni	31 215	26 354	38 754	33 589	24%	27%
Bulgarie	22 318	25 269	23 069	26 207	3%	4%
Espagne	23 086	23 381	43 120	45 703	87%	95%
Slovaquie	13 705	22 352	14 387	23 698	5%	6%
Roumanie	20 212	21 929	23 217	25 279	15%	15%

La figure 5 met en évidence l'apport du dispositif Erasmus, en présentant les chiffres de la mobilité des étudiants, par pays, avec et sans les étudiants Erasmus, entre 2003 et 2006. Ce tableau permet notamment de visualiser les évolutions avant et après l'élargissement de 2004.

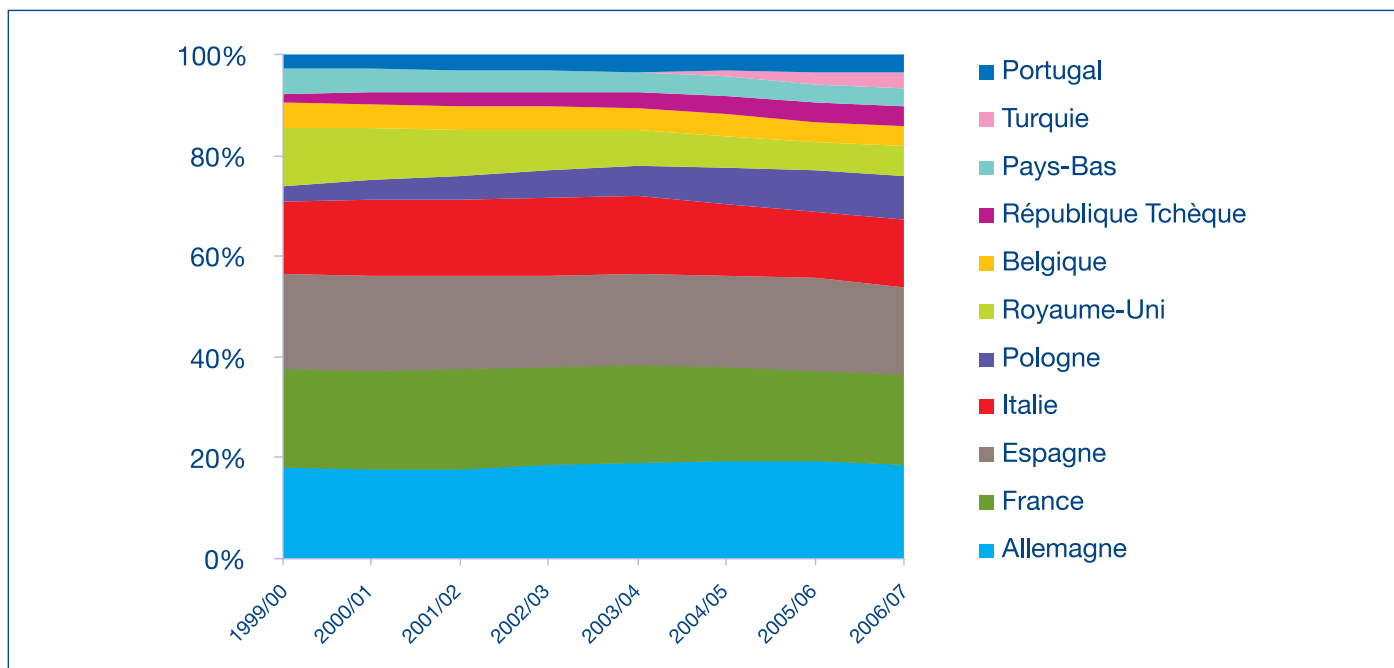
Figure 6 : Apport de la mobilité Erasmus à la mobilité totale en 2006



Premier constat : le poids relatif du dispositif Erasmus dans la mobilité des pays européens n'a que peu varié sur la période. Plus précisément, l'apport d'Erasmus est resté important, notamment pour l'Allemagne, la France, l'Italie ou l'Espagne, alors qu'il restait moindre pour la Grèce, le Royaume-Uni ou la Pologne. Pour les nouveaux pays membres, et surtout pour la Roumanie et la Bulgarie, le dispositif Erasmus n'a pas encore pleinement produit ses effets, du fait du caractère relativement récent du dispositif.

Deuxième constat : concernant la France, les figures 5 et 6 illustrent bien, pour 2003 et 2006, le poids de la mobilité Erasmus dans la mobilité totale (soit environ 30%). La figure 7 montre que la France fait partie depuis 1999 des principaux pays bénéficiaires du dispositif. En effet, depuis 1999, les étudiants Erasmus proviennent, à plus de 50%, d'Allemagne, de France et d'Espagne. Ces chiffres sont d'ailleurs restés à peu près constants sur une période de 10 ans. En revanche, la part de l'Italie, également très importante jusqu'en 2004, décline légèrement depuis, au profit d'une part des nouveaux pays membres comme la Pologne ou la République tchèque, mais aussi de la Turquie. Il en va de même pour le Royaume-Uni, resté néanmoins à un niveau bien plus modeste.

Figure 7 : Evolution et répartition des principales nationalités bénéficiaires du dispositif Erasmus de 1999 à 2006



La forte proportion d'étudiants Erasmus pour les pays les plus mobiles en Europe, comme la France et l'Allemagne, est révélatrice du caractère intra-européen de cette mobilité. Cette dimension intra-européenne de la mobilité peut avoir plusieurs sources :

- une mobilité rendue plus facile par le programme Erasmus (voir encadré ci-dessous) ;
- un attrait pour une mobilité de voisinage, vers des pays culturellement et géographiquement proches des pays d'origine des étudiants ;
- une préférence pour le système européen d'enseignement supérieur.

Le programme Erasmus

Le programme Erasmus, qui fait partie du programme communautaire "Education et Formation tout au long de la vie", a fêté ses 20 ans en 2007. C'est sans doute le programme de mobilité le plus connu de l'Union européenne. Alors qu'environ 3 000 personnes avaient bénéficié du programme lors de sa première année de lancement, ils étaient en 2006 plus de 150 000. En vingt ans, plus de 1,5 millions d'étudiants ont bénéficié de ces bourses de mobilité et l'objectif de la Commission européenne est d'atteindre 3 millions d'ici 2012.

Les objectifs d'Erasmus consistent notamment à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur, à favoriser la mobilité des étudiants et des personnels enseignants du supérieur et à encourager la transparence et la reconnaissance académique des études. La période d'études sera en effet reconnue par l'université d'origine, disposition facilitée aujourd'hui par le système ECTS (European Credit Transfer System).

A l'heure actuelle, 31 pays bénéficient du programme Erasmus : les 27 pays membres de l'Union européenne, ainsi que la Norvège, l'Islande, le Lichtenstein et la Turquie.

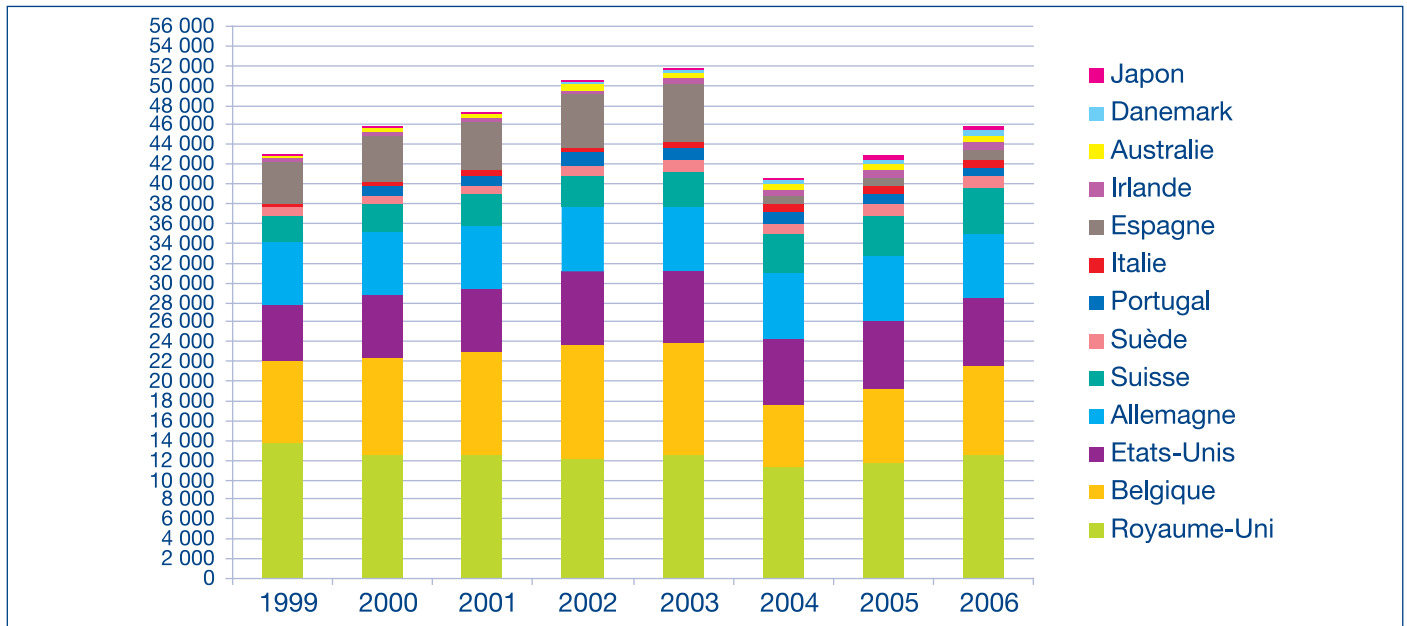
Mobilité sortante : les destinations des étudiants en mobilité

Les comparaisons internationales jusque-là effectuées ont permis de situer les pays membres de l'OCDE les uns par rapport aux autres, en terme de mobilité sortante. Ces éléments de mise en perspective peuvent être complétés par l'étude des destinations de prédilection des étudiants en mobilité pour chacun des pays.

Où vont les Français ?

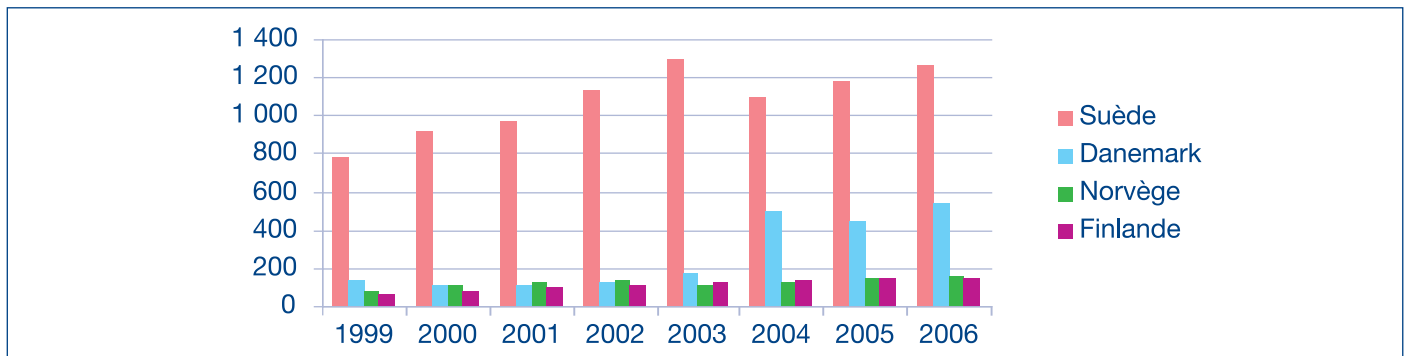
1- Panorama général

Figure 8 : Les destinations des étudiants français en mobilité

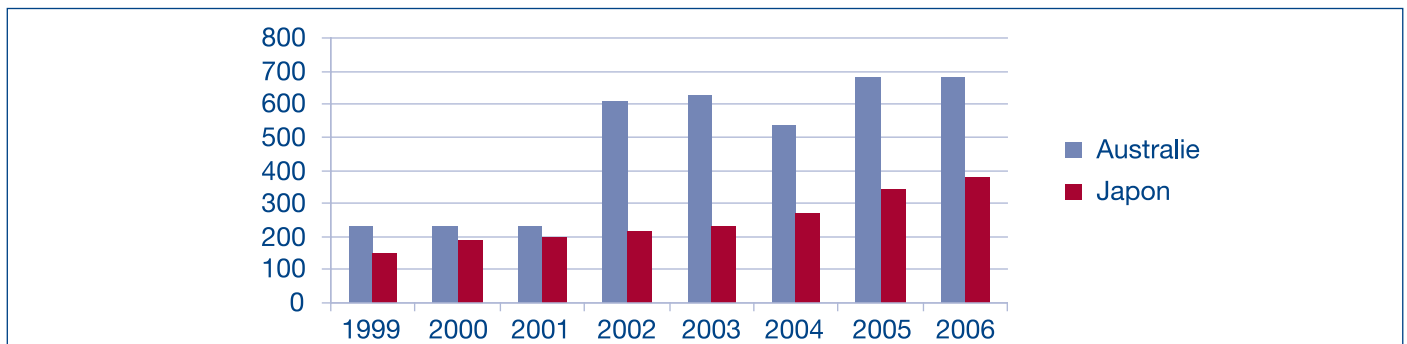


2- Les destinations en hausse :

• La Scandinavie

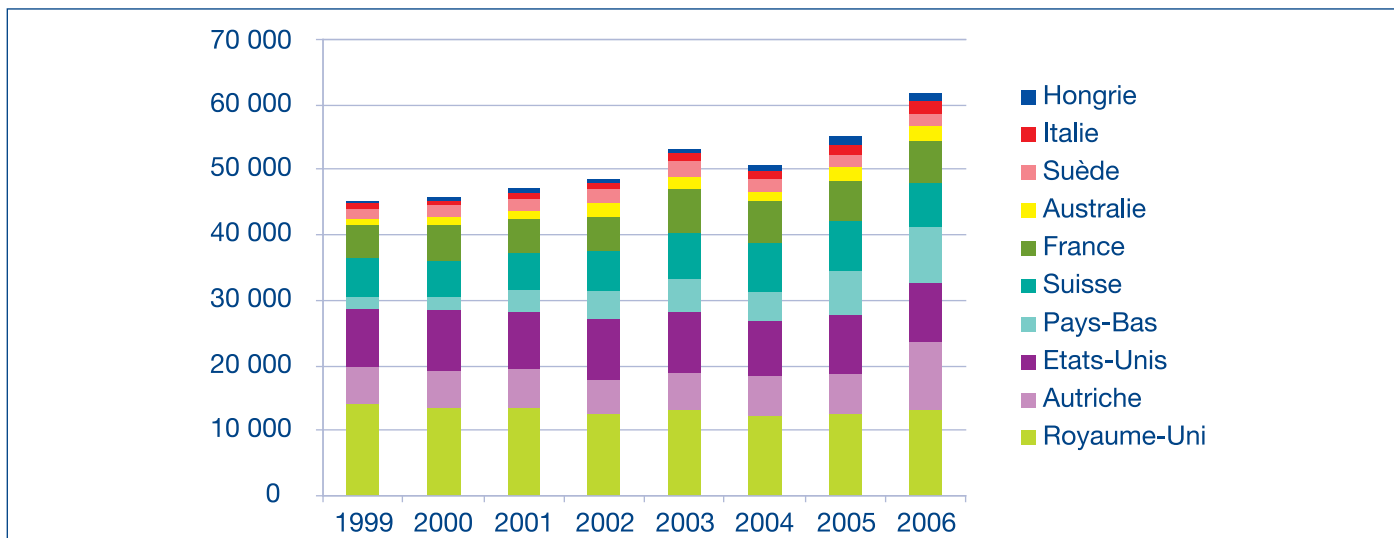


• La zone Pacifique

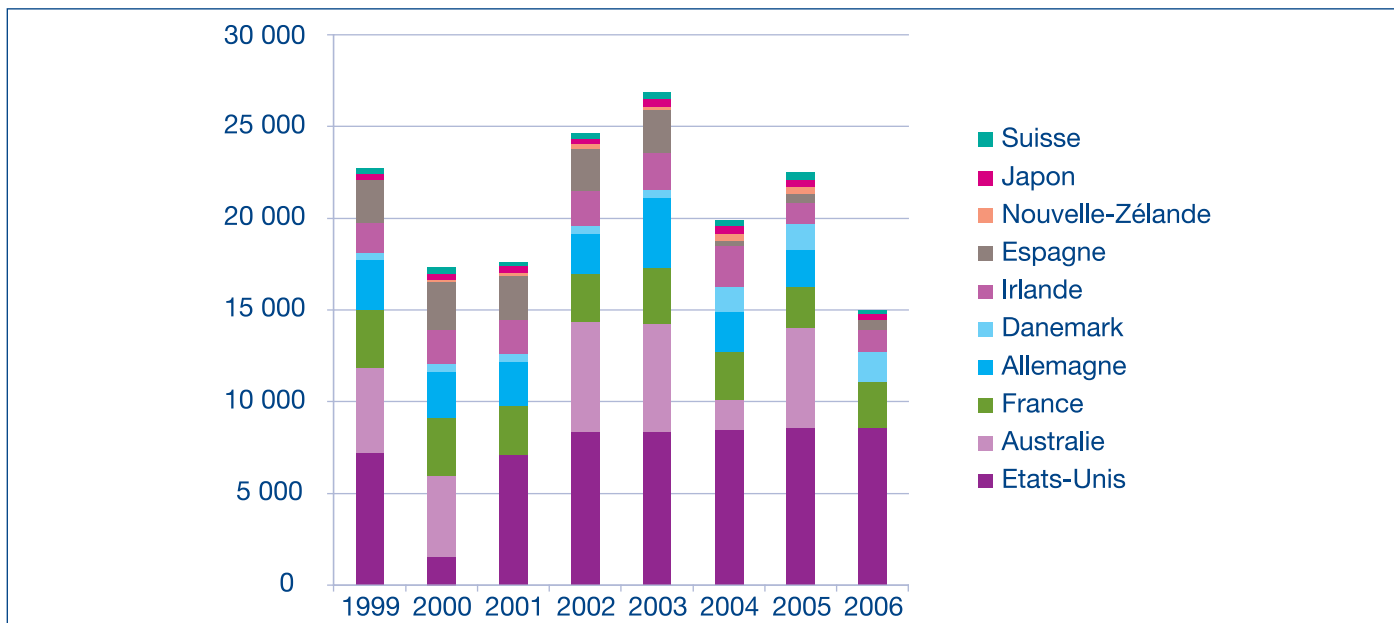


Où vont les étudiants des autres "grands" pays d'accueil ?

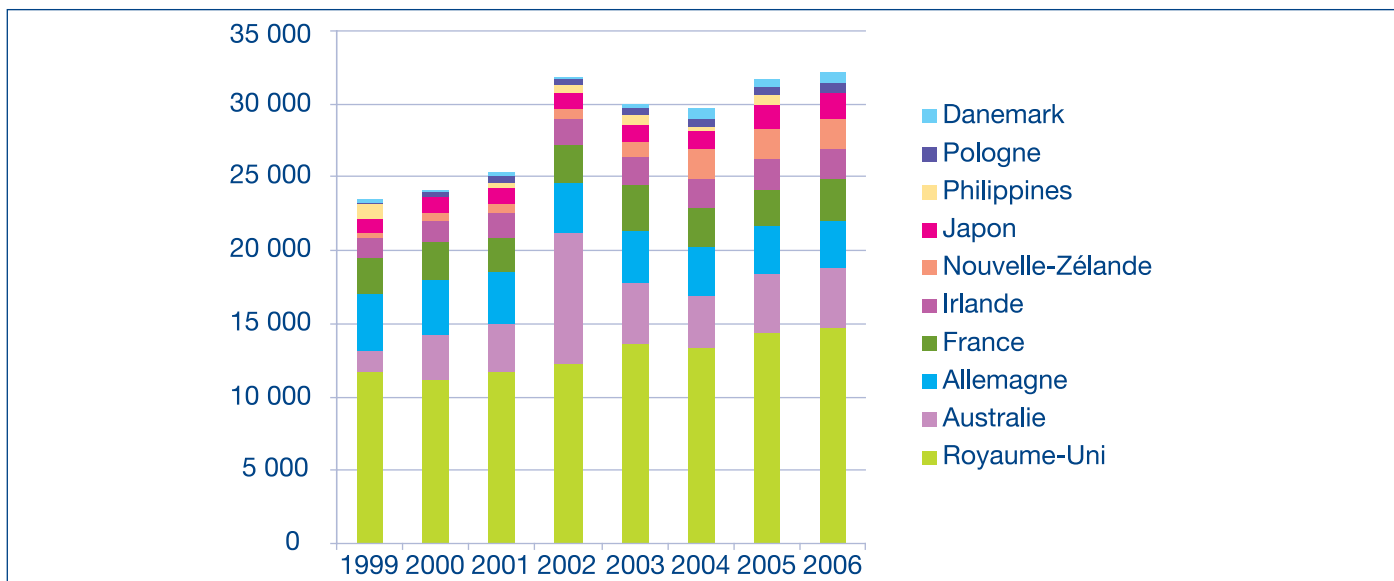
• Les 10 premières destinations des étudiants allemands :



• Les 10 premières destinations des étudiants britanniques :



• Les 10 premières destinations des étudiants américains² :



2 - Des péréquations ont été opérées pour les chiffres 2006 de l'Allemagne et de l'Australie.

Sources et méthodologie

Les chiffres utilisés dans cette Note sont issus de deux sources :

- de l'Institut de statistiques de l'UNESCO³ qui donne accès au nombre d'étudiants nationaux et étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des différents pays du monde⁴. Ces chiffres globaux ne reflètent pas uniquement la mobilité internationale : un étudiant étranger n'est pas nécessairement en mobilité. Il peut être résident de longue date de son pays d'accueil ou même né sur place. L'étudiant en mobilité est défini comme ayant "quitté provisoirement son territoire national dans le but de poursuivre des études et s'étant inscrit dans un programme d'enseignement dans un pays étranger". Les données utilisées, dernières disponibles, concernent l'année 2006 ;
- de la Commission européenne pour les chiffres de la mobilité Erasmus⁵. Afin d'avoir un aperçu de la mobilité totale par pays cette étude a en effet combiné, pour les pays européens, les chiffres de l'UNESCO avec ceux de la mobilité Erasmus.

En bref

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon et l'Australie tiennent la tête du classement des principaux pays d'accueil des étudiants étrangers. Tous ne figurent pourtant pas nécessairement au palmarès des pays dont les étudiants sont les plus mobiles.

Les dynamiques de la mobilité "sortante" sont néanmoins, au même titre que celles de la mobilité "entrante", un indice majeur de l'internationalisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays concernés.

La Note de CampusFrance n°14 a pour objectif d'étudier les grandes tendances de la mobilité sortante française, en les mesurant aux tendances enregistrées dans quelques-uns des pays comparables.

Cette Note a été rédigée par Solange Piszczak,
Chargée de mission au Département des programmes internationaux à l'Agence CampusFrance
et par Etienne Cazin,
Coordonnateur géographique des zones Europe et Moyen-Orient à l'Agence CampusFrance

Directeur de la publication : André Siganos, directeur général

Responsable éditorial : Claude Torrecilla, chargé de la communication et des relations publiques

Réalisation, impression, diffusion : Agence Signature Graphique - Paris

Agence CampusFrance

Groupement d'intérêt public
approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007
79, avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org

lesnotes
n° 14 - juillet 2008 | de CampusFrance



3 - http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=2867_201&ID2=DO_TOPIC

4 - Le nombre d'étudiants inscrits en Allemagne entre 1999 et 2005, le nombre d'étudiants inscrits à l'étranger en 2004 pour la France et la Slovaquie étant manquants, des recherches complémentaires et des péréquations ont été opérées. L'outil CampuStats, outil de croisement des données statistiques mis au point par CampusFrance, a également été utilisé.

5 - http://ec.europa.eu/education/programmes/lp/erasmus/stat_en.html